

FLASH INFO FEVRIER 2026

Le Maire et le Conseil Municipal

EPISODE NEIGEUX

Le mois dernier ce flash info rappelait l'arrivée du froid et peut être de la neige.

Elle est bel et bien tombée sur notre village.

Sa pureté a mis en valeur notre bocage. Nos enfants et nos chiens ont profité de ces moments éphémères.

Nous avons pu voir quelques petits bonhommes de neige.

Elle nous construit de bons souvenirs mais elle peut être également dangereuse.

Vous avez, à nouveau, été exemplaires. Vous avez sécurisé vos trottoirs sans attendre. Merci pour votre engagement de tous les jours.

Les lève-tôt ont pu apercevoir une déneigeuse passer dans nos rues dès 5 heure du matin. Merci à Daniel Semail pour son professionnalisme et également à nos agriculteurs pour leur aide.

En journée l'équipe technique entière était mobilisée. BRAVO.

LA PREVENTION, UN ATOUT MAJEUR

En complément des efforts ponctuels lors des épisodes neigeux ou pluvieux, les travaux d'aménagement réalisés depuis plusieurs années par la municipalité portent leurs fruits.

Nous n'avons pas eu d'inondations.

DEMARCHAGE TELEPHONIQUE RENOVATION ENERGETIQUE

Qui n'est pas sollicité régulièrement par téléphone, avec insistance, pour nous vendre du « rêve » énergétique ? Le démarchage téléphonique pour les secteurs de la rénovation énergétique et de l'adaptation des logements au handicap et aux personnes âgées est interdit depuis le 1er juillet 2025. À partir du 11 août 2026, l'interdiction s'étendra à tout le monde. Soyez vigilant.

« La neige est le sable de nos hivers comme le sable est la neige de nos déserts, à la différence qu'il est éternel à la neige qui se perd... »

DESCREA

Le Maire et le Conseil Municipal

DIMANCHE 15 FEVRIER

MESSE TÉLÉVISÉE

En raison des jeux olympiques d'hiver, la messe télévisée qui se déroulera à l'église de Bousies le dimanche 15 février débutera à partir de 10h20. Celle-ci sera diffusée en direct sur Antenne 2. Rdv à l'église à partir de 9h15.



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026 à la salle des fêtes. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.

Vous pouvez vérifier dès maintenant que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- Jusqu'au mercredi 4 février inclus si vous vous inscrivez en ligne sur le site service-public.gouv.fr
- Jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie. Un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire Cerfa N° 12669 de demande d'inscription.

Rappel des démarches à suivre pour vos travaux à votre domicile

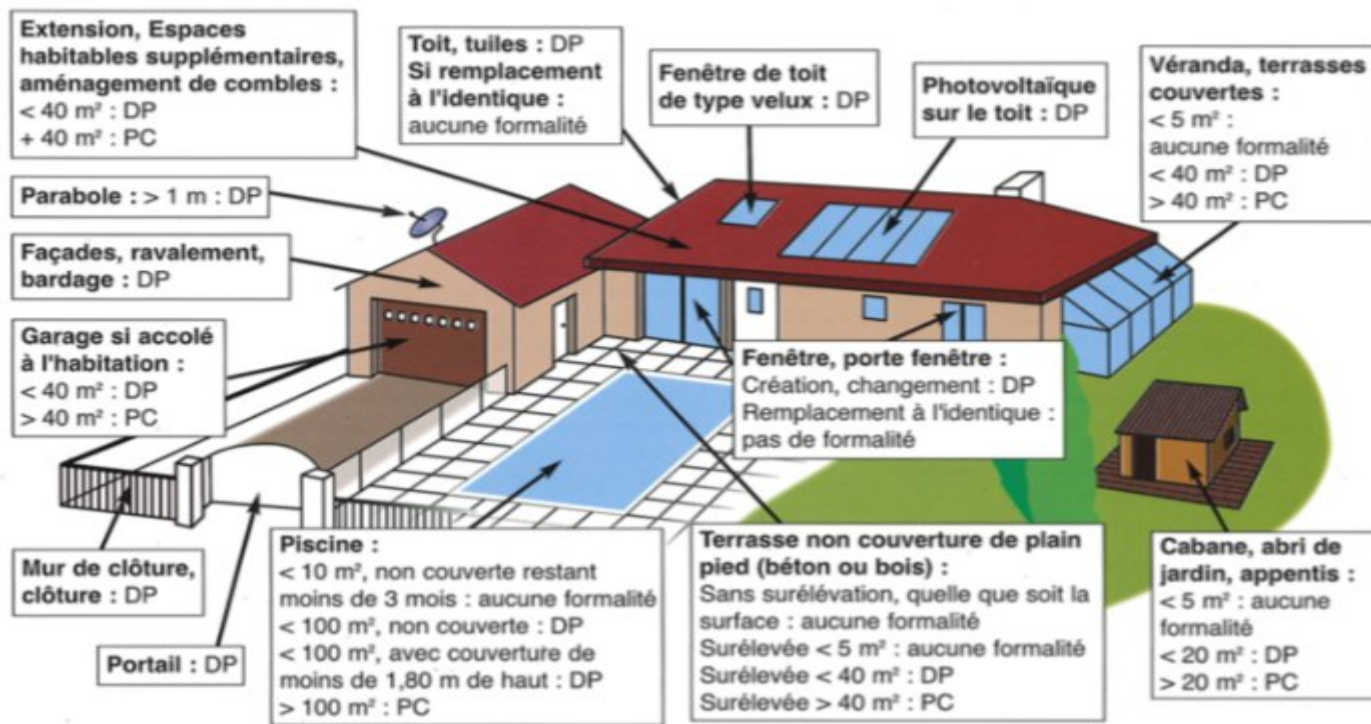
Déclaration préalable : CERFA 16702-01 ou 13703-01(en fonction des travaux)

Permis de construire CERFA 13406-15 Ou 13409-15(en fonction de la construction)

Il existe différentes demandes de travaux :

- ceux soumis à permis de construire (PC)
- ceux soumis à une déclaration préalable (DP).

Le schéma ci-dessous n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tous projets de travaux, de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier, s'il y a lieu, de constituer un dossier.



SAMEDI 21 FEVRIER

Le Judo Club de Bousies organise une Soirée KARAOKÉ Années 80,90 et 2000 Rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 20h00. Renseignement au 06-22-94-06-12. Entrée 5€. Buvette et petite réservation sur place

SAMEDI 28 FEVRIER

La commission culture et le comité des fêtes vous attendent, petits et grands, pour un départ à 14h30 de la salle des fêtes le samedi 28 février pour le CARNAVAL. Atelier Maquillage, Mascottes, sculpteur de ballons, confettis, musique et goûter, tout sera au rendez-vous. Venez nombreux. Renseignements au 07/87/87/80/24. Inscription obligatoire (voir flyer joint).

Inscription souhaitée avant le mercredi 25 février en remplissant le coupon ci-dessous (à déposer en mairie)

Nom/Prénom.....participera au carnaval.

Nombre d'adultes:..... Nombre d'enfants:.....

Mon/mes enfant(s) participera (ont)/ne participera (ont)* pas à l'atelier maquillage (*barrez la mention inutile).

Téléphone:Renseignements au 07-87-87-80-24

SAMEDI 7 MARS

Ensemble, nettoions notre commune. De 9h00 à 11h30. Rendez-vous à la mairie.

Inscription en mairie. Renseignements au 07-87-87-80-24

Médecin de garde : En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

PERMANENCES

Monsieur le Maire : Jeudi 12 et vendredi 27 février de 17 h 00 à 17 h 30, Les Adjoints : Sur rendez vous

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS Consultation des Nourrissons sur rendez-vous au 03.59.73.16.50

CARSAT au 39.60, **Assistante sociale** 03.59.73.16.50,

BUS BLEU service public 03.59.73.18.20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr

BOUSIES.FR

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site bousies.fr, vous pourrez y trouver de nombreuses informations utiles.